

Zones bleues

Auto

59110 La Madeleine
France

Les habitants du périmètre de la zone bleue peuvent bénéficier d'une carte résident. Elle permet de stationner au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30min du secteur [Faire une demande de carte de résident](#))

Image

